

## La Grande Motte choisit Dalkia pour son réseau de thalassothermie

**Ce 14 janvier 2020, Stéphane Rossignol, Maire de La Grande Motte et Président de l'Agglomération du Pays de l'Or, et Sylvie Jéhanno, Présidente-Directrice Générale de Dalkia, ont confirmé leur volonté de mettre en œuvre le réseau de thalassothermie de La Grande Motte pour alimenter en chaud et en froid dès 2022 une trentaine de bâtiments du centre-ville. A la clé : 5% de réduction sur la facture énergétique des abonnés et 1 800 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées chaque année.**

En août 2019, le conseil municipal de La Grande Motte a attribué à Dalkia le contrat de concession du réseau de thalassothermie pour une durée de 24 ans. Destiné à fournir de la chaleur et du froid à l'équivalent de 3 100 logements, le futur réseau sera alimenté à 66 % par une énergie locale et renouvelable – la Méditerranée – et permettra ainsi d'éviter l'émission de 1 800 tonnes de CO<sub>2</sub>, l'équivalent de 1 000 voitures retirées de la circulation. Les abonnés bénéficieront également d'une réduction moyenne de 5% sur leur facture énergétique.

Captée à une profondeur de 4 mètres, l'eau de mer, dont la température est comprise entre 11 et 25 °C, servira à réchauffer ou à refroidir la boucle d'eau tempérée du réseau via trois échangeurs thermiques. Cette boucle, dont le local sera situé Esplanade Maurice Justin sur le port, sera reliée à des pompes à chaleur installées au sein des bâtiments raccordés. Ces dernières convertiront l'énergie thermique marine en température adéquate pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire ou la climatisation.

En 2021, dès que les abonnés seront prêts à se raccorder, parmi lesquels des copropriétés, des bâtiments communaux, des sites tertiaires, et un établissement de santé, les travaux seront lancés afin de leur délivrer une énergie bas carbone. Le réseau a également été conçu pour alimenter les bâtiments de la future extension portuaire en 2026.

Toutes les sous-stations seront connectées au Dalkia Energy Savings Center (Desc), un centre de pilotage numérique alliant intelligences humaine, technologique et artificielle. Le réseau de chaleur et de froid de La Grande Motte sera ainsi piloté en temps réel pour optimiser la consommation d'énergie des abonnés selon leurs besoins et usages.

Stéphane Rossignol, Maire de La Grande Motte et Président de l'Agglomération du Pays de l'Or, a déclaré : « La Grande Motte, consciente des enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle se tourne vers la mer pour y trouver une source d'énergie rentable, propre et durable. On savait que la Méditerranée regorgeait de richesses en nous apportant le tourisme et le nautisme. Avec la thalassothermie, un pas de plus est franchi qui ancre un peu plus le territoire dans son environnement. »

Sylvie Jéhanno, Présidente-Directrice Générale de Dalkia, a ajouté : « Ce projet de thalassothermie de La Grande Motte marque un nouveau pas vers la neutralité carbone de nos territoires. En utilisant une énergie locale et renouvelable, nous innovons pour lutter contre le changement climatique tout en garantissant le confort de chacun en matière de chauffage et de climatisation. Nous pouvons en être fiers. »

Ce projet, représentant un investissement total de 8 M€ porté par Dalkia, est soutenu par la Région Occitanie et l'ADEME dans le cadre du Fonds Chaleur.

### **Chiffres clés**

- 24 ans de contrat
- 66 % d'énergie renouvelable, soit 1 800 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins chaque année
- - 5% en moyenne sur la facture énergétique

### **Dalkia, à vos côtés pour accélérer votre performance énergétique durable.**

Dalkia, filiale du groupe EDF, accompagne ses clients dans leurs transformations énergétique et numérique grâce à ses deux métiers : la valorisation des énergies renouvelables locales et les économies d'énergie. Dalkia propose à ses clients des solutions sur-mesure à l'échelle de chaque bâtiment, chaque ville, chaque collectivité, chaque territoire et de chaque site industriel pour les aider à relever le défi de la transition énergétique et les rendre plus smart.